



UPVD

Université de Perpignan *Via Domitia*

Site Universitaire de Narbonne



Narbonne

Perpignan



La Narbonnaise
Communauté d'Agglomération

SOMMAIRE

Editorial

Gérard Camilleri,
fondateur du site de Narbonne

Le Mot du Directeur de l'IUT
Patrick Bellegarde

1 - L'Offre de Formation p. 6

1

Pôle juridique

Antenne de l'UFR SJE p. 6

- Capacité en Droit
- Licence en Droit
- Licence professionnelle
Droit Gestion de la filière
Vitivinicole

**IUP Droit de l'urbanisme &
de l'immobilier** p. 9

- Licence professionnelle
Droit de l'immobilier
- Master professionnel
 - Droit de l'urbanisme et
de l'environnement
 - Droit de l'immobilier et
de la construction
- 5 Diplômes d'Université
(DU) Droit de l'immobilier
et de l'urbanisme

**IUT Département Carrières
Juridiques** p. 14

- DUT Carrières Juridiques

Antenne de l'UFR LSH p. 15

- DUEPS

2

Filière scientifique et technologique

 p. 16

**IUT Département Génie Chimique -
Génie des Procédés** p. 16

- DUT Génie Chimique, Génie des
Procédés, option bio-procédés

3

Filière Lettres et Sciences Humaines

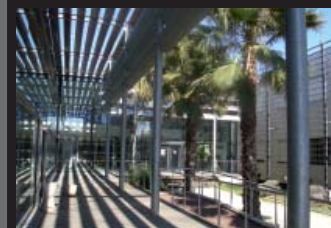
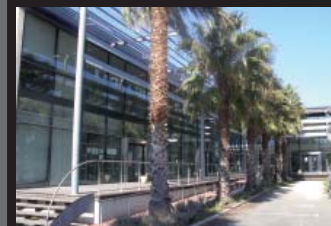
 p. 18

Antenne de l'UFR LSH p. 18

- DNGIN Diplôme National de Guide
Interprète National
- Master professionnel 2^e année Patri-
moine, option : Gestion, protection et
prévention des œuvres d'art et objets
mobiliers

2 - Vie Étudiante p. 22

- Maison de l'étudiant p. 22
- Associations de Narbonne p. 23
- BU p. 24
- Boîte à Contacts p. 25
- La Narbonnaise , p. 26
Communauté d'Agglomération



Editorial

La première pierre a été la création, par le Ministère de l'Education nationale, d'un département Carrières Juridiques à Narbonne, dans le cadre de l'IUT de Perpignan. La direction de ce département a été assurée successivement par Serge REIG, Dominique SISTACH, Gérard CAMILLERI et Eric SAVARESE.

En 1993, Jean SAGNES, Président de l'Université de Perpignan est à l'origine de l'installation à Narbonne du DEUG de droit.

J'ai assuré depuis cette date, la direction de l'antenne de la Faculté de Droit.

À partir de 1997, le DEUG de droit a été installé dans les nouveaux locaux de l'Avenue Pierre de Coubertin.

La ville de Narbonne a alors demandé la prise en charge de la capacité en Droit, jusqu'alors assurée par l'université de Montpellier 1.

En 1997, ouverture de la Capacité en Droit,

En 1998, ouverture du Diplôme Universitaire d'Etude des Pratiques Sociales (DUEPS), 3 années (Direction : Gérard CAMILLERI)

En septembre 2001, ouverture de la Licence en Droit et Gestion de la Filière Vitivinicole. (direction : Gérard CAMILLERI)

En 1999 création du DUC sous la direction de Dominique MAILLOT et Gérard CAMILLERI. Ce diplôme allait donner naissance à l'IUP Droit de l'Urbanisme et de l'Immobilier, Licence et Master.

En 2002, ouverture de la Licence en Droit

Privé et Public.

La dotation générale de fonctionnement de l'Université bénéficie donc très largement, à partir de cette date, de l'augmentation du nombre d'étudiants et des 2 000 m² de locaux supplémentaires transférés à l'Université.



Gérard Camilleri, fondateur du site de Narbonne

Depuis janvier 2004, l'Antenne de Narbonne dispose d'une ligne budgétaire spécifique.

Il faut remarquer la forte et constante augmentation du nombre des étudiants sur le site de Narbonne (1000 étudiants) ainsi que le choix effectué par les responsables de l'Université de situer à Narbonne des formations professionnalisées.

La réussite exemplaire du site de Narbonne tient à plusieurs éléments :

- le soutien constant de

la Faculté de droit et des Présidents de l'Université.

- l'aide financière de La Narbonnaise, Communauté d'Agglomération, création de la maison de l'étudiant (logement, restauration et aide aux étudiants), en salles de cours (en 2004/2005 4 salles à proximité du site de la Faculté)

- le choix fait par les responsables du site de Narbonne d'assurer la qualité de l'enseignement en faisant en sorte que la quasi-totalité des cours soit assurée par des professeurs et Maîtres de Conférence, les travaux dirigés étant tous assurés par des doctorants titulaires d'un DEA.

- la proximité de l'agglomération de Béziers (40% des effectifs étudiants)

- le choix de professionnels de haut niveau (magistrats, avocats, chefs d'entreprise,

responsables d'administration régionale...) concernant les formations professionnelles.

En résumé, l'atout principal du site de Narbonne réside dans le développement d'un site universitaire pluridisciplinaire à taille humaine, ancré dans un environnement social et culturel dynamique.

Gérard Camilleri

Le mot du Directeur de l'IUT de Perpignan



L'IUT de Perpignan est présent à Narbonne depuis plus de quinze années,

il participe activement au développement universitaire de la ville de Narbonne et de son environnement immédiat, comme il participe à l'organisation territoriale de la région Languedoc-Roussillon.

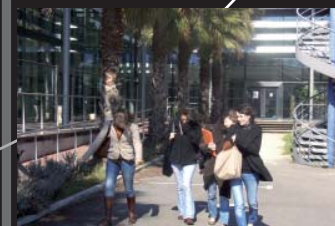
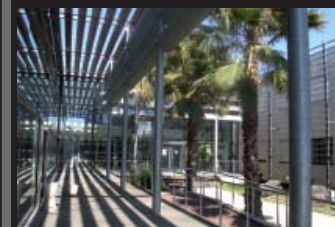
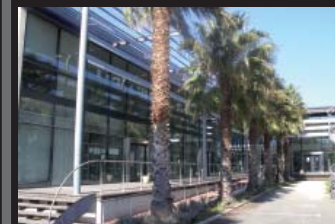
L'offre de formation du département Carrières Juridiques, créé en 1993 et qui a fait ses preuves depuis plus de quarante années dans le système général de la formation professionnelle des IUT, montre dans son application narbonnaise la pertinence de ses enseignements.

La création en 2005 du département Génie Chimique Génie des Procédés, option Bio procédés est une opportunité supplémentaire de renforcer la démarche environnementale exemplaire de la ville de Narbonne. Ses nouveaux locaux permettront une croissance maîtrisée et nécessaire d'une formation bien inscrite dans le tissu économique régional.

La proximité des entreprises et donc l'emploi, comme la possibilité de poursuivre des études générales sont des points forts des IUT depuis toujours. Ils participent à la valorisation des filières professionnelles universitaires et à l'aménagement du territoire.

L'implication des personnels de l'IUT dans leur ensemble est toujours remarquable et permet de répondre aux besoins des étudiants comme des entreprises.

Patrick Bellegarde



Antenne de l'UFR SJE

Directeur : Marc Gomy
Avenue Pierre de Coubertin
BP 818 11108 NARBONNE CEDEX
Tél : 04 68 90 11 20

Capacité en Droit

• **Présentation**

La Capacité en Droit est une qualification juridique diplômante donnant accès à un diplôme universitaire national ouvert sur le monde du travail et les concours administratifs.

C'est un tremplin pour la réussite à l'Université puisqu'avec ou sans le baccalauréat, elle constitue le meilleur accès à la licence de droit.

C'est une formation compatible avec une activité salariée ou d'autres études (cours du soir répartis sur deux années).

Les cours sont dispensés entre 18h et 20h.

• **Poursuite d'études**

Elle donne accès :

- de plein droit en licence de droit 1ère année,
- en cas d'obtention de la capacité avec une moyenne générale au moins égale à 15/20 à l'ensemble des deux examens, l'étudiant peut s'inscrire directement en licence de droit 2e année,
- en cas de moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et sur examen

du dossier, accès en 1ère année de D.U.T. Carrières juridiques,

- l'admission directe en 2e année du 1er cycle d'études conduisant à la profession de clerc de notaire,
- l'accès, après examen du dossier, au concours d'entrée en 1e année des Instituts d'Etudes Politiques.

DÉBOUCHÉS

La capacité en droit est soit un facteur de promotion professionnelle, soit un moyen d'acquérir une double compétence pour des personnes déjà insérées dans la vie professionnelle. Elle donne accès :

- aux concours de la fonction publique (équivalence du baccalauréat pour l'accès aux concours de catégorie B),
- aux emplois de clerc d'huissier, de collaborateur dans des professions juridiques, dans les assurances, dans les services contentieux des entreprises, etc.

Licence en Droit

• **Présentation**

La licence en droit est une formation en trois ans organisée en six semestres comportant chacun 30 crédits. Les enseignements sont organisés, dans le cadre de chaque semestre, sous la forme d'unités d'enseignements composées de plusieurs cours obligatoires ou optionnels. Chaque unité est affectée d'un certain nombre de crédits (ECTS). Les étudiants qui le souhaitent peuvent obtenir la délivrance du diplôme d'études universitaires générales, mention droit (DEUG droit), sanctionnant un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens.

• **Conditions d'accès**

Etre titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis réglementairement en dispense (capacité en droit par exemple).

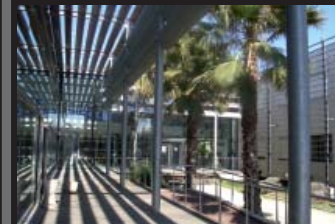
• **Poursuite des études**

La licence en droit permet aux étudiants qui le souhaitent et qui en ont les capacités de poursuivre leurs études en vue du master et du doctorat en droit.

DÉBOUCHÉS

Carrières juridiques et judiciaires

- Secteur privé : contentieux, banque, assurances...
- Administration publique et collectivités territoriales : concours de la fonction publique, Trésor, Impôts, fonction publique d'état ou territoriale,...



Licence Pro. Droit Gestion de la Filière Vitivinicole

• Présentation

La licence professionnelle de droit-gestion de la filière vitivinicole est un diplôme universitaire de niveau bac +3 de l'Université de Perpignan Via Domitia.

Les étudiants de la licence acquièrent une formation diplômante de haut niveau à finalité professionnelle incluant l'aspect juridique, économique, fiscal, comptable, et commercial de la filière vitivinicole.

• Conditions d'accès

Pour être accueillis dans les formations à la licence professionnelle, les étudiants doivent justifier : soit d'un diplôme national sanctionnant deux années supérieures validées (DEUG, DUT, BTS, BTSA, DEUST) dans un domaine de formation compatible avec celui de la licence professionnelle, soit d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine de la filière vitivinicole.

DÉBOUCHÉS

- La formation a pour but de former des cadres de bon niveau dans les domaines du droit, de la gestion et de l'économie du secteur vitivinicole :
- préparation aux concours de la fonction publique (fraudes, consommation, etc.)
- régisseur d'exploitation viticole
- salarié d'un centre de gestion
- cadre d'un organisme bancaire (type Crédit Agricole...)
- salarié d'un organisme d'assurances agricoles
- gestion de cave coopérative
- salarié de groupement de producteurs
- service juridique spécialisé
- collaborateur d'organisme professionnel de la viticulture...



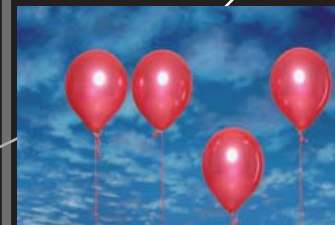
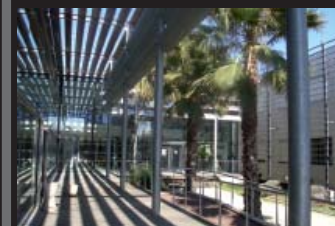
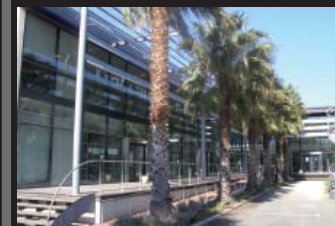
Institut Universitaire Professionnalisé I.U.P «Droit de l'Urbanisme & de l'Immobilier»

Directeur : Frédéric BOUIN
Avenue Pierre de Coubertin - BP 818
11 108 NARBONNE CEDEX
Tél/fax : 04 68 90 11 28
Courriel : iupdc@univ-perp.fr
Site internet : <http://www.univ-perp.fr/fr/UFRetinstituts/dse/iup.html>

L'I.U.P «Droit de l'Urbanisme & de l'Immobilier» délivre depuis 2001 des diplômes nationaux (licence et master professionnels) au terme de formations qualifiantes de haut niveau à finalité professionnelle, incluant les aspects juridiques, économiques, financiers, politiques, mercatiques, fiscaux et comptables en matière d'urbanisme et d'immobilier, mais aussi d'environnement, de construction et de développement durable.

L'IUP a pour but tant la formation initiale que le perfectionnement des professionnels en exercice. L'acquisition de véritables compétences est consacrée par des stages de longue durée en entreprise, qui complètent la formation théorique et ouvrent la voie à l'insertion professionnelle.

Au service des étudiants, l'équipe pédagogique de l'Institut est constituée de professeurs et maîtres de conférences des Universités et de professionnels de haut niveau, qui sont avocats, consultants, architectes, experts, promoteurs, notaires, hauts fonctionnaires, administrateurs de biens, urbanistes, responsables d'établissements bancaires et d'assurances... La formation se déroule sur un campus moderne et de taille humaine, à proximité d'installations sportives et d'un restaurant universitaire, et proche du centre-ville. L'acquisition des compétences est renforcée par des stages professionnels de longue durée.



Licence Pro. Droit de l'Immobilier

Responsable : Frédéric BOUIN,
Directeur de l'IUP

• Présentation

Depuis la rentrée 2007, l'IUP délivre la licence professionnelle dans la spécialité du droit de l'immobilier, ce qui en fera une des formations nationales les plus complètes dans ce domaine professionnel pour obtenir notamment la carte professionnelle d'agent immobilier.

Les acteurs professionnels sont également impliqués dans l'évaluation des besoins et des débouchés potentiels, dans l'offre et le suivi des stages, dans la composition des jurys...

• Conditions d'accès

Sélection sur dossier

Formation initiale :
- Bac + 2 juridique ou équivalent : DEUG (L2) de droit (public ou privé), DEUG (L2) AES/Science éco, BTS ou DEUST immobilier, DUT Carrières Juridiques ou GEA...

- Bac + 3 technique
Licence professionnelle technique (génie civil, environnement, aménagement de l'espace, géomètre-expert...), Diplôme de science politique...

Formation continue :
Possibilité de validation des acquis professionnels et de conventions spécifiques (formation continue)

Formation par module :
Formation à la carte selon la spécialisation recherchée.

«Je soutiens très logiquement votre nouvelle Licence Professionnelle dont les fondements de programmes et l'insertion professionnelle répondent encore mieux aux exigences des entreprises de notre secteur» : R. PALLINCOURT, Pdt FNAIM, février 2007.

DÉBOUCHÉS

Métiers actuels et futurs visés (Niveau II) en regard, en particulier, de la nomenclature INSEE :

Cadres du secteur privé : agent immobilier, syndic, conseiller juriste en ADIL, administrateur de biens, gestionnaire de copropriété, juriste en milieu bancaire et/ou d'assurance, chargé d'études en immobilier de loisirs, conseil en gestion de patrimoine, chargé d'opération immobilière, principal de gérance, chargé de baux
Compétences visées de la licence professionnelle «Droit de l'immobilier» :

Juriste polyvalent dans le domaine de l'immobilier, apte à appréhender rapidement les nombreux aspects juridiques, mais aussi les éléments techniques et socio-économiques de ce secteur évolutif (immobilier de loisirs, immobilier avec service, habitat social?) et requérant des diplômés spécialisés à un niveau bac + 3.

Master Professionnel

- Droit de l'Urbanisme et de l'Environnement

- Droit de l'Immobilier et de la Construction

Responsables du Master :
Professeur Jean-Marc FEVRIER et Frédéric BOUIN, Directeur de l'IUP

• Présentation

Depuis 2004, l'IUP délivre le Master professionnel, avec 2 nouveaux parcours en M2 (rentrée 2007) : en droit de l'environnement et de l'urbanisme, en droit de l'immobilier et de la construction, ce qui en fait le Master professionnel le plus complet dans ces domaines professionnels.

Une convention nationale est conclue avec la FNAIM et fait de l'IUP son référent universitaire.

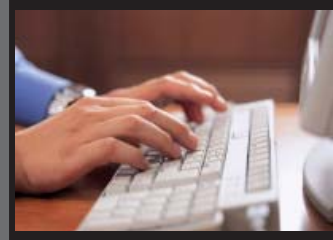
• Conditions d'accès

Sélection sur dossier

En Master 1^{ère} année :
- Bac + 3 juridique ou équivalent (180 ECTS) : Licence de droit(public ou privé), Licence AES/Sc. Eco/Sc. politiques, ainsi que titulaires de licences spécialisées dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et/ou de l'immobilier.

- Bac + 3 technique : Licence professionnelle technique spécialisée (urbanisme, environnement, immobilier, génie civil, bâtiment, aménagement du territoire ...)

En Master 2nde année :
Bac + 4 juridique ou équivalent (240 ECTS) : Master 1 en droit (public ou privé), en AES/Sc. Eco/Sc. politiques, ou spécialisée dans le domaine de l'urbanisme, de l'environnement et/ou de l'immobilier.



DÉBOUCHÉS

Les compétences recherchées :

Capacité à appréhender de façon globale les métiers de l'urbanisme et de l'immobilier, en assurant aux étudiants une parfaite connaissance des différentes contraintes juridiques pesant sur le secteur et en leur permettant d'évoluer sans blocage entre le droit public et le droit privé, entre le secteur public et le secteur privé, sachant que la pratique consacre une interpénétration constante de ces deux univers.

Il s'agit donc de former des cadres ayant une capacité à décrypter l'environnement juridique de leur profession et pouvant à ce titre opérer de façon autonome à un niveau de responsabilité élevé.

Les métiers visés par le Master professionnel sont divisés en 2 catégories :

Compte-tenu du parcours choisi en 2nde année

Parcours droit de l'urbanisme et de l'environnement

Concours administratif : Attaché territorial option urbanisme (créé en 2004), service d'urbanisme, d'environnement et d'aménagement urbain des collectivités locales et des services déconcentrés (DDE, DIREN, DRE, DDAF, DRAF, CAUE), personnels de SEM, avocat, chargé d'étude ou de mission au sein des bureaux d'étude, juriste au sein de cabinet de géomètre-expert, d'architecture, responsable juridique auprès d'ur-

banistes, d'aménageurs-lotisseurs, juriste en agence de l'eau, responsable d'établissement foncier (SAFER, EPFL)

Parcours droit de l'immobilier et de la construction :

Agents immobiliers avec carte professionnelle, syndics de copropriété, administrateurs de biens, promoteur, prospecteur foncier, personnel d'office HLM, gestionnaire immobilier ou locatif, responsable contentieux au sein d'organisme de crédit immobilier, avocat, salarié juriste au sein d'un cabinet d'expert immobilier, d'un cabinet d'assurance, d'études notariales.

• Les conditions d'insertion

Concernant les étudiants diplômés de l'I.U.P Droit de l'urbanisme et de l'immobilier, elles sont exceptionnelles pour une formation universitaire et méritent d'être soulignées. Elles concernent d'ailleurs tous les niveaux diplômants de l'IUP même si ce sont les étudiants de master 2nde année qui sont les premiers concernés : En effet, ce sont près de 70 % des étudiants diplômés en M2 qui sont immédiatement en situation professionnelle active, le jour de leur soutenance de mémoire.

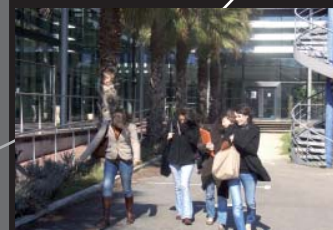
DU spécialisés en immobilier

Responsable : Jean-Marc Février
Professeur de droit public, avocat

L'I.U.P «Droit de l'Urbanisme & de l'Immobilier» propose, dans le cadre de ses partenariats nationaux avec la FNAIM (Ecole supérieure de l'immobilier) et avec la Compagnie Nationale des experts immobiliers, 5 DIPLOMES D'UNIVERSITE à destination des professionnels de l'immobilier. Ces formations qualifiantes peuvent s'organiser en quelques mois dans le cadre du droit individuel à la formation.

Les sessions peuvent être organisées dans toute la France. Elles sont assurées par des universitaires et des professionnels qualifiés (avocats, experts judiciaires...) intervenant déjà au sein des formations initiales de Narbonne. Les groupes sont d'environ 15 personnes.

- **Gestion de la copropriété** : D.U. niveau bac + 3
- **Cadre juridique des professions immobilières** : D.U. niveau bac + 3
- **Droit et techniques de l'immobilier** : D.U. niveau bac + 5
- **Droit et techniques de l'urbanisme et de l'aménagement immobilier** : D.U. niveau bac + 5
- **Estimation des biens immobiliers** : D.U. niveau bac + 5





Département Carrières Juridiques
Chef de département : Eric Savarese Maître de Conférences
Téléphone : 04 68 90 91 00 Télécopie : 04 68 90 91 09
courriel : cj-iut@univ-perp.fr

DUT Carrières Juridiques

Présentation

Formation à vocation professionnelle, le DUT Carrières Juridiques mêle étroitement les aspects théoriques et pratiques pour développer chez l'étudiant la capacité à s'adapter aux différents postes de travail, au sein des administrations, des entreprises et des institutions financières.

Conditions d'accès

Baccalauréat toutes séries ou titre admis en équivalence.

1 langue obligatoire : Anglais – Espagnol

Le candidat devra être mobile, attiré par des carrières actives et avoir le sens des responsabilités et de l'organisation.

L'admission est prononcée par un jury à l'issue de l'examen du dossier de candidature.

Procédure POSTBAC : vœux à saisir et dossier à télécharger sur le portail :

www.admission-postbac.fr

Poursuite d'études

Les étudiants peuvent poursuivre leurs études après le DUT Carrières Juridiques. Une bonne scolarité au département permet d'intégrer les seconds cycles des universités notam-

ment certaines licences qui donnent accès aux concours de catégorie A (recrutement dans la fonction publique).

Autres formations :

Le DUT CJ peut être préparé en 1 an dans le cadre de l'année spéciale en formation initiale et en formation continue.

DÉBOUCHÉS

L'idée centrale est de former un technicien possédant un solide bagage juridique. Hiérarchiquement les postes occupés par les diplômés vont d'employé à cadre moyen. Les principaux débouchés se répartissent de la manière suivante : Assurances, Banques, Services spécialisés des entreprises privées (contentieux, recouvrement, personnel, secteur comptable), Secteur notarial, Administration publique.

IUT
Service Scolarité de l'I.U.T.
Chemin de la Passio Vella
66962 Perpignan Cedex 9
courriel : sco-iut@univ-perp.fr
site web : www.iut-perpignan.com
Tél : 04 68 66 24 01
Fax : 04 68 66 24 24

Contact : Madame Bartolome Carole
Secrétaire du DUEPS
Tél : 04-68-90-11-20-FAX : 04-68-90-11-27

D.U.E.P.S Diplôme Universitaire d'Études des Pratiques Sociales

Présentation

Le D.U.E.P.S permet d'acquérir une bonne formation dans le domaine des sciences sociales (sociologie, psychologie, histoire, économie...) assurée par des conférences données par des universitaires et par un suivi pédagogique sur le mode d'une auto-formation accompagnée.

Il est délivré en France par une douzaine d'universités organisées en réseau. L'Université de Perpignan Via Domitia délivre le D.U.E.P.S pour l'ensemble des cinq départements de la région. Cette formation est assurée tous les samedis dans les locaux de l'antenne de la Faculté de Droit à Narbonne. Ce diplôme est délivré sous le double sceau de la Faculté de Droit et de la Faculté des Lettres de l'UPVD.

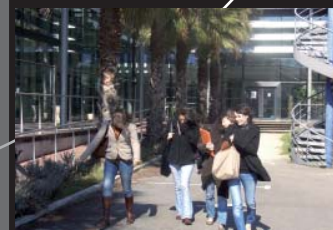
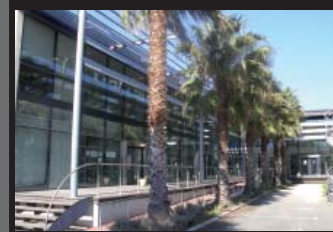
Conditions d'accès

Le D.U.E.P.S est un diplôme s'adressant à des adultes de niveau baccalauréat et ayant une expérience professionnelle. Aucun diplôme n'est exigé.

DÉBOUCHÉS

Il offre une opportunité extrêmement précieuse d'une reprise d'étude pour des personnes engagées dans la vie professionnelle. Il permet aussi une excellente préparation aux concours de la fonction publique ou à la réinsertion dans le secteur privé.

- Enfin, il permet après obtention du diplôme, la réinsertion dans les cursus universitaires normaux. Sous certaines conditions, l'admission en III^e cycle Universitaire.



Institut Universitaire de Technologie



Département Génie Chimique - Génie des Procédés

Chef de Département : Professeur Daniel SACCO

Téléphone : 04 68 90 91 01 Télécopie : 04 68 90 91 09

Site web : www.iut-perpignan.com

DUT Génie Chimique, Génie des Procédés option bio-procédés

• Présentation

Diplôme de niveau III, cette formation concerne la mise en œuvre des procédés de transformation de la matière et de l'énergie dans les industries de l'environnement, de la cosmétique, de la pharmacie, de l'agroalimentaire et des industries connexes mettant en œuvre des procédés.

D'une manière générale, le génie des Bio-Procédés détermine les conditions de faisabilité d'un procédé de fabrication et propose les solutions techniques adaptées rendant possible son extrapolation à l'échelle industrielle. Le département Génie Chimique, Génie des Procédés, option Bio-Procédés vous permet d'acquérir :

- Une solide formation scientifique : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Biochimie, Microbiologie
- Des connaissances en sciences appliquées : Mécanique des fluides, Energétique, Transfert de matière, Réacteurs biochimiques, Procédés industriels, Contrôle des procédés...
- Des compétences dans les technolo-

gies du Génie des Bio-Procédés : Dessin, Bureau d'Etude, Schéma assisté par ordinateur, Résistance des Matériaux

- Des aptitudes à la communication : Anglais, Formation Générale, Projet.

• Conditions d'accès

Accessible aux titulaires d'un Bac S, STL ou DAEU

Procédure POSTBAC : vœux à saisir et dossier à télécharger sur le portail : www.admission-postbac.fr

• Poursuite d'études

Les diplômés peuvent en fonction de leurs aptitudes poursuivre leur scolarité principalement en : Ecoles d'Ingénieurs, Master, IUP et Licences Professionnelles...

L'IUT assure une formation technologique qui permet une intégration immédiate dans la vie professionnelle, mais qui permet également des poursuites d'études.

DÉBOUCHÉS

Les diplômés assurent les fonctions suivantes :

- Production : chef de poste en fabrication
- Laboratoires de recherche-développement ou d'analyse
- Technicien supérieur en bureau d'études et ingénierie.
- Agent technico-commercial

Au sein de l'entreprise :

Les diplômés assurent les missions suivantes : Collaborateur direct de l'ingénieur, le technicien supérieur est capable de :

- Concevoir, dimensionner et conduire des appareils dans les industries, pharmaceutiques, cosmétiques, biochimiques para-chimiques et agro-alimentaires.
 - Interface entre l'ingénierie et la production, il sait :
 - Conduire des équipes de travail
 - Equiper de matériel de contrôle et de régulation les ateliers de fabrication
- Recherchés par les entreprises, ils bénéficient de nombreuses offres d'emploi au plan national.

IUT

Service Scolarité de l'I.U.T.

Chemin de la Passio Vella
66962 Perpignan Cedex 9
courriel : sco-iut@univ-perp.fr
site web : www.iut-perpignan.com
Tél : 04 68 66 24 01
Fax : 04 68 66 24 24



Antenne de l'UFR LSH

Responsable : François Amigues
Tél. : 04 68 90 91 00 – Fax : 04 68 90 91 09

Diplôme National de Guide Interprète National

• Présentation

Le but de ce diplôme est de former des guides interprètes trilingues. Il est en relation avec diverses autres formations de l'université. Il a pour objectif de former des professionnels appelés à exercer dans l'espace économique et culturel de l'Occident méditerranéen correspondant au grand Sud français, à la péninsule ibérique, à l'Italie et à l'Afrique du nord.

Le rôle du guide-interprète est de rendre le patrimoine culturel accessible

- par un discours de qualité tant sur le plan du fond que de la forme,
- dans toute situation professionnelle liée à l'accueil, à l'animation, au guidage et à la promotion,
- par une approche appropriée des différents types de clientèle et de leurs spécificités culturelles.

Les compétences du guide-interprète sont de trois ordres :

- **Compétences scientifiques :**
 - connaissance des hauts lieux culturels,
 - appréhension des grands courants artistiques et des méthodes de recoupement,

- en histoire, arts et littérature,
- méthodologie d'observation et d'analyse des sites.

- **Compétences en médiation culturelle :**

- maîtrise de la présentation d'œuvres, de monuments et de sites,
- art de la description dynamique du patrimoine,
- maîtrise des situations de communication en trois langues,
- connaissance des civilisations des pays étrangers.

- **Compétences professionnelles :**

- maîtrise des stratégies de guidage et d'animation,
- capacité à analyser les comportements et les attentes des clientèles,
- aptitude à évaluer, valoriser et exploiter les différentes composantes du patrimoine, gestion de la chaîne des prestations et des sous-produits.

• Conditions d'accès

Sont autorisés à présenter un dossier de candidature :

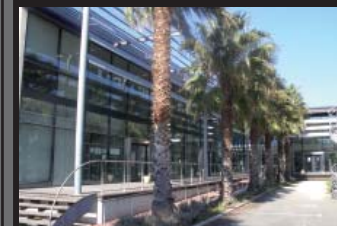
- les titulaires d'un Diplôme National ou d'Etat sanctionnant au minimum deux années d'études après le baccalauréat dans l'un des domaines suivants :

- histoire/ histoire des arts/ archéologie,
- médiation culturelle, communication/langues,
- tourisme/loisirs/accueil/animation.

- les étudiants en cours de scolarité de premier cycle (deuxième année de Brevet de Technicien Supérieur, par exemple) sont autorisés à faire acte de candidature (si leur dossier est retenu, l'admission sera conditionnelle – le candidat devant, dans les meilleurs délais, informer le centre de formation de l'obtention du requis - dans la négative, la place sera attribuée à un candidat inscrit sur la liste supplémentaire).

- Les personnes engagées dans la vie active après validation de leurs études, expériences professionnelles et acquis personnels.

(Débouchés cf. p.20)



DÉBOUCHÉS

Bien que l'importance du marché soit indéniable et que la demande connaisse une progression constante, l'effort français de réglementation se heurte à une volonté européenne de déréglementation. La situation sur le terrain est celle d'une concurrence sauvage entre diverses catégories d'intervenants (souvent hors statuts). Les professionnels salariés jouissant d'un certain niveau de sécurité d'emploi demeurent minoritaires.

Il en résulte que ce métier s'adresse à des personnes

- qui veulent avant tout vivre leur passion de l'art, de l'histoire et de la culture, de la communication inter-culturelle et du voyage,
- d'une résistance physique et psychologique à toute épreuve,
- capables de maîtriser l'amont et l'aval de leurs prestations et susceptibles d'assumer un mode de fonctionnement – sinon le statut - de professionnel libéral aux compétences multiples leur donnant accès à une forme ou une autre de pluriactivité (guide/traducteur, guide/accompagnateur de montagne, guide/formateur, guide/animateur,...).

Master Pro 2ème année - Patrimoine Option : Gestion, protection et prévention des œuvres d'art et objets mobiliers Département d'Histoire des arts et Archéologie

• Présentation

L'université de Perpignan Via Domitia propose aux étudiants titulaires d'un Master 1ère année (ex-maîtrise) une formation d'un an supplémentaire comprenant un enseignement complémentaire à ceux reçus durant le premier et le second cycles universitaires d'Histoire des arts et archéologie.

• Conditions d'accès

Sont admis à présenter leur candidature les étudiants qui auront terminé leur Master I (mémoire soutenu si possible en juin, ou au plus tard, avant le 15 septembre). Tous les Masters I (ex-maîtrises) portant sur l'art l'archéologie, l'histoire, l'ingénierie touristique et le patrimoine sont admises. De plus, les candidats qui ont fait une demande de VAE au titre des acquis professionnels.



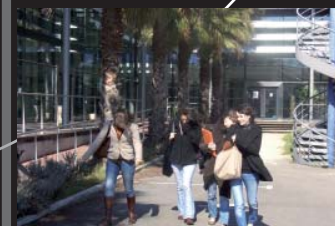
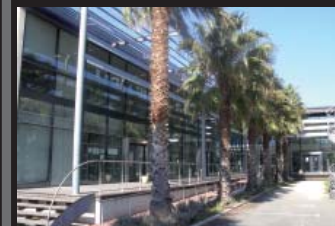
DÉBOUCHÉS

Il s'agit de former des personnels compétents en matière de conservation préventive, de restauration et de médiation culturelle, capables de pouvoir offrir aux collectivités territoriales des compétences et des conseils assez élargis en vue de la conservation préventive du patrimoine.

Les étudiants peuvent, à l'issue de la formation, se présenter aux concours de la fonction publique territoriale ou à l'entrée dans une école de restaurateurs (+ 3 ans pour être technicien de restauration ou + 5 ans pour être restaurateur en titre).

Débouchés prévus

- postes de gestionnaires locaux du patrimoine,
- emplois municipaux et autres collectivités locales,
- agents des musées (gestion des réserves ; participation au montage d'expositions etc...),
- régisseurs des collections dans les musées.



Maison des Étudiants

Informations : logement , santé , social , activités sportives et culturelles , cafétéria CROUS
Tél : 04 68 65 58 58

La Maison de l'Étudiant : un centre d'accueil et d'information incontournable

Située face à l'antenne universitaire de Narbonne, la Maison de l'Étudiant est un lieu fédérateur et centralisateur de vie estudiantine.

Une première partie de la Maison de l'Étudiant est réservée au service de restauration « Le 1000 pattes » géré



par le CLOUS de Perpignan. Cette cafétéria est également un lieu de détente et convivialité très apprécié.

La seconde est occupée par le guichet unique, structure d'accueil qui a pour mission principale d'informer et d'accompagner l'étudiant en quête de

Renseignements :

**Av. Pierre de Coubertin
11100 NARBONNE**
Ouvverte du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30
Tél. : 04 68 65 58 58
Fax : 04 68 65 59 59
Courriel : laurent.fourcault@univ-perp.fr

logement, renseignements pratiques ou d'informations sur les démarches administratives.

Le Guichet unique de la Maison de l'Étudiant se caractérise par la polyvalence et la variété des services proposés aux étudiants. Au travers des permanences qui s'y tiennent tout au long de l'année, il est un relais d'information privilégié sur les services universitaires, la médecine préventive, les bourses, les jobs, les mutuelles santé, les moyens de transport, les aides financières.

Il propose tout au long de l'année des offres de locations en résidence ou chez des particuliers et guide les étudiants dans leurs démarches et recherches d'aides au logement (CAF, ALS, Loca Pass).

Le sport y est également une priorité et le Service Universitaire des Activités Physiques et sportives (SUAPS)

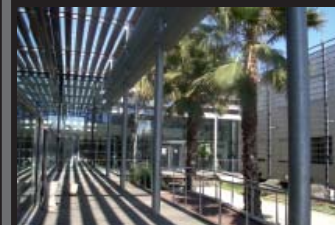
propose de nombreuses activités : natation, yoga, football, basket, volley, badminton.

Enfin, la Maison de l'Étudiant a pour vocation de faciliter l'intégration des étudiants sur le campus et dans la ville et est, en ce sens, l'interlocuteur privilégié des associations étudiantes qui y trouvent tout le soutien nécessaire à l'élaboration et au financement de leurs projets.



Associations Étudiantes de Narbonne

- **Urbanimmo :**
Association des étudiants filière Urbanisme et Immobilier - Web : <http://www.urbanimmo.org/>
- **Trois ans de Droit et tout le reste de travers :**
Association des étudiants DROIT
- **A.J.E.N :**
Association des étudiants IUT
- **Médi Vinalia :**
Association des étudiants de la Licence professionnelle Vitivinicole



Le Service Commun de Documentation Universitaire

La BU...

L'antenne de Narbonne du Service Commun de la Documentation de l'Université de Perpignan propose :

- 6000 livres en libre accès,
- 38 périodiques papier en consultation libre,
- 6 postes informatiques de consultation des catalogues de la bibliothèque, de bureautique, des travaux universitaires, des ressources numériques en ligne (bases de données documentaires, signets Internet, etc.),
- 62 places assises.



Boîte à Contacts Narbonne

• Sous-préfecture

37 Boulevard Charles de Gaulle
11108 Narbonne Cedex
04 68 90 33 40
sp-narbonne@aude.pref.gouv.fr

• Office de Tourisme

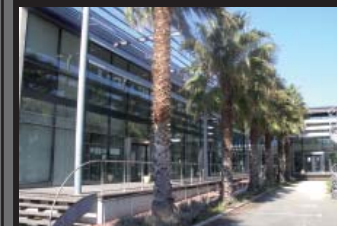
31 Rue Jean Jaurès
11100 Narbonne
04 68 65 15 60

• T.A.N (Bus)

La Narbonnaise, Communauté d'Agglomération
12 Boulevard Frédéric Mistral
11100 Narbonne
04 68 90 18 18

• Médiathèque

Esplanade André Malraux
11100 Narbonne
04 68 43 40 40



IL FAIT BON ÉTUDIER EN NARBONNAISE !

Aujourd'hui, près de **2000 étudiants** venus des 4 coins de l'Hexagone vivent, étudient en Narbonnaise et bénéficient de formations relevant pour une grande partie de l'Université de Perpignan Via Domitia avec des **filiales nationalement reconnues**.



Toujours soucieuse de renforcer ce partenariat, La Narbonnaise, Communauté d'Agglomération accompagne le développement de l'Enseignement Supérieur par la mise en place de dispositifs permettant aux étudiants de mieux s'intégrer et de mieux vivre leur vie d'étudiant.

Étudier en Narbonnaise, c'est profiter, au tarif étudiant, des nombreuses installations sportives de la Ville de Narbonne, comme **l'Espace de Liberté avec ses piscines, sa patinoire et ses soirées conviviales au bowling et au pub...**

Choisir d'étudier en Narbonnaise, c'est se cultiver et se divertir à La **Médiathèque et au Théâtre/Scène Nationale**.

C'est bouger en toute sécurité dans toute l'agglomération avec les **TAN** pour seulement 1 euro, et même gratuitement avec la **Narbonnette**, ou bien encore gérer ses « soirées étudiantes » avec le service « **Allo Retour** ».

C'est se déplacer en vélo avec **Libr'velo** et emprunter les pistes cyclables de l'ensemble de la ville.

Ou bien encore circuler en roue libre sur la **Littorale** pour y découvrir des paysages authentiques et sauvages au sein d'un **Parc Naturel Régional**.

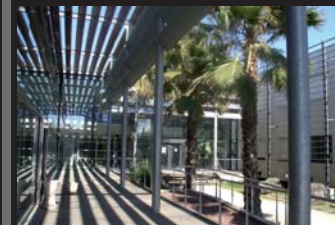
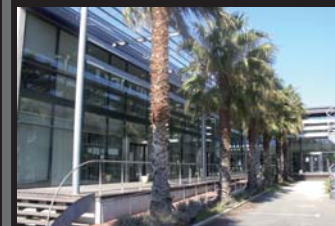
Et se réjouir, en toutes saisons, des multiples manifestations qui se succèdent : **Festas en Festas**, les **concerts**, les **compétitions sportives...**

Passer ses examens dans un contexte aussi privilégié devient de plus en plus **attractif**. Car il fait vraiment bon étudier en Narbonnaise !

www.agglo-narbonne.com



La Narbonnaise
Communauté d'Agglomération





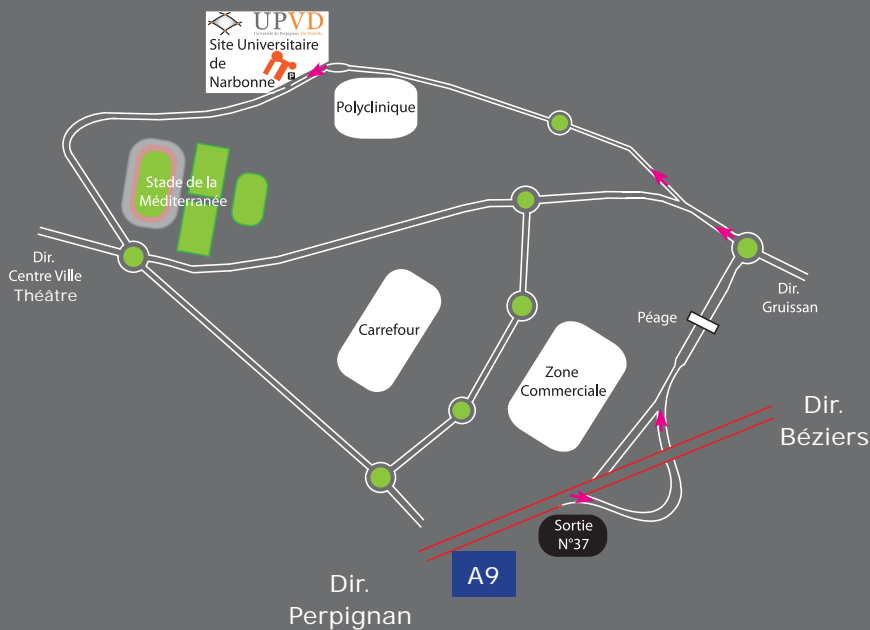
UPVD

Université de Perpignan Via Domitia

PLAN d'Accès Site Universitaire de Narbonne

Avenue Pierre de Coubertin - BP 818

11 108 NARBONNE CEDEX



Directeur de publication : Jean Benkhellil

Coordination / Rédaction : Aline Savarese

Conception / Réalisation : Stéphanie Falcou

Impression : Couleurs & Communications - 26 chem. Baltaza 66350 TOULOUGES

Contacts : Tél : 04 68 66 21 23 - Fax : 04 68 66 20 45

Web : www.univ-perp.fr